

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEDELIMA - 2023



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

Document d'appui à consulter p.5 :

- Budget réalisé 2022 en comparaison du budget prévisionnel voté lors de l'Assemblée générale de décembre 2021

PARTIE I - LE COMPTE DE RESULTAT

Préambule général sur le résultat 2022 :

Lors de l'Assemblée Générale de décembre 2021, nous avons présenté un budget prévisionnel 2022 à hauteur de 643 700 € comprenant un déficit à affecter en réserves libres à hauteur de 72 340 €. Ce budget prévisionnel était en légère hausse de +14 000 € par rapport à celui de l'année 2021.

Le budget réalisé 2022 présente un total de charges de 667 568 €, soit 23 800€ de plus que le budget prévisionnel, et un total de produits de 647 750€, soit 76k€ de plus que le budget prévisionnel. Le résultat de l'année 2022 est déficitaire de -19 818 €. Dans la continuité de ce qui a été exposé lors de l'Assemblée Générale de décembre 2021, il est proposé d'affecter ce déficit en réserves libres (contre 72 340 € initialement prévu). Si cette affectation est validée à l'Assemblée générale du 27 février, le montant des réserves libres s'élèverait alors à 71k € pour l'année à venir.

A. ANALYSE DES CHARGES 2021

- a. **Les charges de structure : une diminution de près de -21 % (soit -11k €) par rapport au budget prévisionnel sur une masse budgétaire totale de 41k € sur cette ligne budgétaire**

Les écarts significatifs sur ce poste sont essentiellement liés aux écarts suivants :

- « Coût des locaux » (-2 121 €) : un écart lié à une consommation d'électricité en baisse dans les bureaux ainsi qu'à l'absence en 2022 de besoin de location d'espace de coworking pour les salarié·e·s non basé·e·s à Nantes ;
- « Communication et site internet » (-6 525 €) : cette somme correspond aux articles « *Previously On FEDELIMA* » n'ayant pas pu être réalisés durant l'année ainsi qu'à la prestation d'un graphiste pour un nouveau document de communication de la fédération reportée en 2023.

- b. **Les charges liées à l'activité : une diminution de près de -13 % (soit 27k €) par rapport au budget prévisionnel sur une masse budgétaire totale de 180 570 €.**

D'une manière générale, ces lignes budgétaires contiennent principalement des prestations, des frais de déplacement, de restauration, et/ou d'hébergement qui sont liées à l'organisation d'événements, de temps de travail avec les adhérents, avec les partenaires, avec d'autres réseaux et fédérations. Comme durant l'année 2020 et 2021, les effets de la crise sanitaire ont eu pour conséquence de compliquer la tenue de certains rendez-vous en présentiel. Ainsi, certaines lignes ont subi pour cette raison, une baisse.

Certaines baisses sont particulièrement significatives :

- La section « GT, Rencontres, Structuration » présente des dépenses moins élevées de -19k € que le prévisionnel pour plusieurs raisons :
 - La majeure partie des rencontres organisées avec nos partenaires n'ont pu également se tenir pour des raisons liées à la crise sanitaire ou d'embouteillages dans le report de rencontres professionnelles, comme les rencontres projets artistiques et culturels en milieu rural, les rencontres fonctions techniques et les rencontres fonctions de la programmation.
 - le GT Diversité, Egalité présente des dépenses moins élevées de 19k € car une partie des actions initialement prévues n'a pas pu être réalisée sur l'année 2022.
- Les chantiers liés à la « Coopération professionnelle » ont représenté -5 488 € de dépenses. Cette réalité est principalement due au fait que la majorité des temps de travail au cours de l'année ont été fait à distance au lieu du présentiel. Les lignes « Travail partenarial », « SOLIMA, GTMA » et « Interfédés » ont particulièrement étaient en baisse, tandis que les lignes des coopérations avec le SMA, et l'Ufisc notamment ont été plus importantes.
- Les frais prévus pour les chantiers d'« Observation et d'études » n'ont pu être engagés sur l'année 2022, cela représente -17k € sur cette ligne : aucune publication n'a été réalisée cette année et le projet autour des « 20 ans de l'OPP » sera lancé véritablement en 2023.
- Le Comité d'orientation s'est organisé à distance, présentant une baisse de -2k € de frais et aucune assemblée générale n'a été organisée en 2022 (-3k €)
- Les frais d'organisation des Bureaux exécutifs présentent une baisse de -3k€, suite à l'annulation de deux réunions à Paris qui se sont finalement tenues en visioconférence.

En parallèle, plusieurs lignes sont au contraire en augmentation :

- Une augmentation de +23k€ de la ligne « RAFFUT! – Journées professionnelles », principalement due au nombre de repas refacturés comme nous le montre la ligne RAFFUT! à hauteur de 21k€ dans la section « refacturation – repas et frais temps fédéraux » dans les produits propres. Les 2k€ supplémentaires sont des prestations pour faciliter la rédaction des comptes-rendus de RAFFUT!
- Les frais de missions liés à l'accompagnement des adhérents connaissent une augmentation conjoncturelle.
- Deux éléments se sont ajoutés au prévisionnel voté :
 - La campagne de communication publique mise en place en partenariat avec le SMA pour la reprise des concerts debout (+4k €) ;
 - L'organisation des Rencontres « Écologie et musiques actuelles », qui correspondent à +2k € que prévu.

c. Les charges de personnel : de légères variations de l'ordre de -3 % (soit -10 883 €)

Cette variation entre le prévisionnel 2022 et le réalisé provient principalement de la ligne « Autres charges de personnel ». En effet, la FEDELIMA avait prévu un budget pour l'accueil d'un stagiaire mais cela n'a pas pu se faire. On constate également un écart dans les « cotisations sociales » qui s'explique grâce au congés paternité de Adrien Pannier ainsi qu'aux arrêts de travail liés au Covid-19 dans l'équipe.

d. Les autres charges : forte augmentation de 2 500 € à 76k €

La variation de cette section a pour origine 3 raisons :

- En 2022, pour la première fois, la fédération doit payer 6 306 € de taxe sur les salaires. Cette réalité impacte la ligne « Impôts et taxes ». À cela s'ajoute les 7 813 € de « Dotation provision / risques et charges » pour congés payés.

- La plus forte variation est celle liée aux « Fonds dédiés » avec un montant de 60k € correspondant aux subventions perçues pour des projets qui se continueront ou qui débiteront en 2023. Ces fonds dédiés sont composés de :
 - 38k € attribués pour la 3^e édition du mentorat Wah!, qui se déroulera en 2023 - 2024
 - 7k € pour la mise en œuvre du parcours d'accompagnement des directions en partenariat avec le CNM et le SMA
 - 15k € pour des projets liés à l'axe Egalité-Diversité, ces fonds viennent de subventions attribuées par la DGCA et cumulées depuis 4 ans qui permettent à la FEDELIMA de développer différentes réponses au fur et à mesure de la prise en compte des problématiques liées aux enjeux d'égalité et de diversités dans les musiques actuelles.

B. ANALYSE DES PRODUITS 2022

a. Les produits propres : une augmentation de 10 % générée par les refacturations

Cette augmentation provient de la refacturation des frais et repas durant les rencontres « Ecologie et musiques actuelles », rencontres « Pratiques Musicales » ainsi que RAFFUT!. Néanmoins, ils n'induisent pas forcément de produit supplémentaire pour la FEDELIMA, ils correspondent à de la refacturation à l'euro – l'euro de repas ou de dépenses liées à l'organisation de journées professionnelles, qui apparaissent en charge dans le budget de la fédération.

Cette année, le montant total des cotisations des adhérents est en baisse de -7772 € par rapport au prévisionnel. Les cotisations sont calculées sur les budgets n-2 des structures. Cette année, les cotisations ont donc été calculées sur les budgets de 2020, année durant laquelle les lieux ont été fermés pendant plusieurs mois. Qui plus est, sur la ligne « refacturation de frais / produit divers », le total d'heures de travail de Hyacinthe Chataigné refacturé à iCoop a été projeté selon les usages des années précédentes. Or, sur 2022, les activités d'iCOOP ont moins sollicité l'intervention directe de ce dernier.

b. Les partenariats : une augmentation de 14 % (+ 56k €) à nuancer

Cette variation s'explique principalement par un financement à hauteur de 38 000 € provenant du ministère de la Culture – DGCA concernant le dispositif de mentorat WAH, attribué courant 2022 pour la 3^{ème} édition débutant au printemps 2023. Cette subvention de 38 000 € a donc été placée en fonds dédiés pour une utilisation sur l'année 2023.

Le partenariat avec le Centre National de la Musique est en augmentation par rapport à l'année passée (+ 15 000 €). Cela a permis d'accompagner le développement de la fédération et les augmentations conjoncturelles de frais de fonctionnement.

D'autres variations peuvent être également constatées :

- -4 000 € de soutien de la part de la SACEM qui n'est pas revenu au niveau de financement de l'exercice 2020 ;
- La FEDELIMA et le SMA - Syndicat des Musiques Actuelles ont décidé en 2022, avec l'appui du CNM - Centre national de la musique, de mettre en place un accompagnement dans les domaines fondamentaux à la fonction de direction d'un lieu de musiques actuelles. Afin de soutenir cette initiative, le Ministère de la Culture – DGMIIC a attribué à la FEDELIMA une subvention de 7 000 €. Le lancement du premier module de formation étant prévu en février 2023, la totalité de cette somme est donc également passé en fonds dédiés pour l'année 2023.

c. Les autres produits : une reprise sur fonds dédiés

Comme présenté à l'Assemblée Générale en décembre 2021, une partie des subventions perçues pour la mise en œuvre de l'axe « Diversité – Egalité » n'avait pu être dépensée en 2021 et a été placée en fonds dédié pour l'année 2022, pour un total de 89 200 €.

PARTIE II - LE BILAN 2022

Les capitaux propres s'élevaient au 31.12.2021 à 161 298 €.

Suite à l'affectation du résultat 2021 en réserve libre, les capitaux propres au 31.12.2022 s'élèvent donc à 141 480 € répartis en :

- Report à nouveau : 50 286 €
- Réserves libres : 91 012 €
- Autres réserves : 20 000 € dédiés au dispositif TONTINE
- Le résultat de l'exercice 2022 : -19 818€

Concernant le résultat de l'exercice 2022, il est proposé que ce résultat déficitaire soit affecté en réserves libres (-19 818 €). Si cette affectation est validée à l'Assemblée générale du 27 février, le montant des réserves libres s'élèverait alors à 71k € pour l'année à venir.

La situation de trésorerie est sereine avec des disponibilités à hauteur de 229k€. Les besoins en fonds de roulement sont estimés à 50 jours.

PARTIE III – ICOOP

Sur l'année 2022, la société ICOOP n'a pas connu d'évolution dans la constitution de son capital, la valeur des parts de la société ou la composition de ses sociétaires.

À ce jour :

Le capital social est fixé à la somme de 199 394 euros depuis le 31.12.2015.

Les sociétaires d'ICOOP sont :

- La FEDELIMA pour 10 823 parts
- La FFEC – Fédération française des écoles de cirques pour 420 parts
- ORAMA ID pour 780 parts
- La Société Deuxième à gauche (premiers développeurs de GIMIC, Société qui a aujourd'hui déposé le bilan) pour 150 parts

iCoop a perçu des subventions pour une expérimentation nationale de démarche d'Observation Participative et Partagée : « Identifier les parcours des artistes musicien-ne-s ». Ce travail d'observation, financé par le ministère de la Culture – DGCA et mis en place sur plusieurs années (2019 – 2023), vise à identifier les singularités et spécificités des éléments clés des parcours des musiciens et musiciennes (formations initiales, dispositifs d'accompagnement, facteurs facilitant leur insertion professionnelle, circuits de diffusion, entourage professionnel, différentes sources de revenus, etc.) dans l'ensemble du champ musical.

Une réunion a eu lieu en mars 2022 avec une vingtaine d'organisations issues du secteur des musiques actuelles dont des réseaux régionaux mais également la FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations et Artistes Plasticiens, la FFEC – Fédération Française des Ecoles de Cirque, Opale, etc. Le but de cette réunion était d'échanger et de travailler sur une création d'association qui reprendrait la gestion du logiciel Gimic et une partie des activités d'iCoop. Cette création a eu lieu en juin 2022. La SARL existe toujours et a vocation à disparaître fin 2023 une fois la transmission des outils, notamment de Gimic, complètement faite entre les deux structures et une fois l'expérimentation nationale d'OPP sur les parcours d'artistes achevée. Cela n'a pas de conséquence financière sur l'exercice 2022 pour la FEDELIMA.

En conclusion, je vous demande d'approuver ce rapport financier ainsi que le budget réalisé de l'exercice 2022 et vous propose l'affectation du résultat déficitaire de 19 818€ en réserves libres, comme cela avait été initialement prévu dans le budget prévisionnel.

A Paris, le 27 février 2023
Pierre Gau,
Trésorier de la FEDELIMA

FEDELIMA - BUDGET REALISE 2022

CHARGES	BP 2022 voté AG 02.12	Budget réalisé	PRODUITS	BP 2022 voté AG 02.12	Budget réalisé
CHARGES DE STRUCTURE	53 000 €	41 633 €	PRODUITS PROPRES	152 500 €	169 642 €
FOURNITURES ET PETITS MATÉRIEL	3 000 €	1 780 €	COTISATIONS	140 000 €	132 228 €
COÛT DES LOCAUX	24 000 €	21 879 €	INTERVENTIONS - FORMATIONS	500 €	234 €
TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 000 €	2 614 €	PRODUITS DIVERS - REFACTURATION DE FRAIS	12 000 €	5 837 €
COMMUNICATION ET SITE INTERNET	10 300 €	3 775 €	REFACTURATION - REPAS ET FRAIS TEMPS FÉDÉRAUX	- €	31 343 €
SITE INTERNET - COMMUNICATION		2 302 €	RENCONTRES ECOLOGIE ET MUSIQUES ACTUELLES	- €	4 724 €
PREVIOUSLY ON		1 473 €	RAFFUTI!	- €	21 317 €
SERVICES EXTÉRIEURS	9 200 €	8 161 €	RENCONTRES PRATIQUES MUSICALES	- €	5 302 €
PRESTATIONS DE SERVICES - LOGICIELS	3 000 €	2 235 €			
HONORAIRES	5 000 €	4 994 €			
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 200 €	932 €			
RÉUNION ÉQUIPE	3 500 €	3 424 €			
CHARGES D'ACTIVITÉS	208 200 €	180 570 €	PARTENARIATS	324 600 €	380 800 €
VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE	47 000 €	60 850 €	MINISTÈRE DE LA CULTURE / DGCA	215 000 €	253 000 €
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	3 000 €	- €	CPO 2020-2023	215 000 €	215 000 €
COMITÉ D'ORIENTATION	2 000 €	- €	AVENANT'S MENTORAT 23-24	- €	38 000 €
BUREAU EXÉCUTIF	11 500 €	8 469 €	MINISTÈRE DE LA CULTURE / DGMIC	- €	7 000 €
MISSIONS DIVERS ÉQUIPE	2 500 €	429 €	SOUTIEN AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT - FORMATIONS	- €	7 000 €
RAFFUTI - JOURNÉES PROFESSIONNELLES	28 000 €	51 952 €			
ACCOMPAGNEMENTS DES ADHÉRENTS	3 800 €	5 746 €	CNM	70 000 €	85 000 €
OBSERVATION & ÉTUDES	18 200 €	1 254 €	COMMISSION 3	70 000 €	85 000 €
GT OPP	5 000 €	- €	MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE / DJEPVA	5 600 €	5 800 €
ICOOP	1 500 €	1 254 €	FONDS DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE	5 600 €	5 800 €
PUBLICATIONS	11 700 €	- €	SOCIÉTÉ CIVILE	20 000 €	16 000 €
EUROPE & INTERNATIONAL	5 000 €	3 147 €	SACEM	20 000 €	16 000 €
LIVE DMA	4 000 €	3 147 €	ANRT (CIFRE)	14 000 €	14 000 €
POP MIND	1 000 €	- €			
COOPÉRATION PROFESSIONNELLE	24 200 €	18 712 €			
TRAVAIL PARTENARIAL (DGCA, CNM,...)	4 000 €	730 €			
SOLIMA / GTMA / RTLMA	3 000 €	1 001 €			
UFISC / SMA / AGI-SON	6 000 €	8 473 €			
CAC / PVN ...	1 000 €	358 €			
INTER-FÉDÉ & TRAVAUX ENTRE ACTEURS	3 200 €	892 €			
PARTICIPATION COLLOQUES - TABLES RONDES	7 000 €	7 258 €			
GROUPES DE TRAVAIL ET STRUCTURATION	110 000 €	90 861 €			
GT DIVERSITÉ, ÉGALITÉ	28 000 €	9 081 €			
MENTORAT+WAHTS UP	50 000 €	52 424 €			
GT EPL - MODE DE GESTION	5 000 €	2 660 €			
GT FONCTIONS DIRECTION GÉNÉRALE	2 000 €	189 €			
GT BILLETTERIE / SOCOOP	500 €	- €			
GT COOPÉRATION	500 €	- €			
GT JEUNE-PUBLIC / ACTION CULTURELLE	1 500 €	165 €			
GT COMMUNICATION ET CAMPAGNE REPRISE CONCERTS	1 500 €	5 400 €			
RENCONTRES					
GT FONCTIONS PROGRAMMATION	4 000 €	- €			
GT FONCTIONS TECHNIQUES	4 000 €	192 €			
GT FONCTIONS REGIE STUDIO-ACCOMPAGNEMENT	2 000 €	- €			
GT PRATIQUES MUSICALES	4 000 €	9 117 €			
GT RURALITÉ	3 000 €	- €			
GT DÉVELOPPEMENT DURABLE	4 000 €	11 633 €			
CHARGES DE PERSONNEL	380 000 €	369 116 €	AIDE À L'EMPLOI - FORMATION	9 260 €	7 983 €
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	268 000 €	266 913 €	FONJEP	7 260 €	7 263 €
COTISATIONS SOCIALES	96 000 €	93 593 €	AIDE TEMPORAIRE A L'EMPLOI - GUSO	- €	720 €
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	16 000 €	8 610 €	PRISES EN CHARGE UNIFORMATION	2 000 €	- €
AUTRES CHARGES	2 500 €	76 249 €	AUTRES PRODUITS	85 000 €	89 325 €
IMPÔTS & TAXES	2 000 €	7 980 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	87 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	36 €	PRODUITS FINANCIERS	- €	38 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	500 €	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €
DOTATION PROVISION / RISQUES & CHARGES	- €	7 813 €	REPRISE SUR FONDS DEDIES	85 000 €	89 200 €
FONDS DEDIES	- €	60 420 €	REPRISE DE PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	- €	- €
TOTAL CHARGES	643 700 €	667 568 €	TOTAL PRODUITS	571 360 €	647 750 €
			RESULTAT DEFICITAIRE	- 72 340 €	- 19 818 €
			AFFECTATION DES RESERVES LIBRES	72 340 €	19 818 €
TOTAL GENERAL	643 700 €	667 568 €	TOTAL GENERAL	643 700 €	667 568 €